



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

OR via ePost Connect

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services

professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

| | |
|---|---|
| Title - Sujet Professional Services - TBIPS 2 | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation 08915-170500/B | Amendment No. - N° modif. 008 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20170500 | Date 2019-07-04 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-618-35796 | |
| File No. - N° de dossier 634e1.08915-170500 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-07-19 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| F.O.B. - F.A.B. | |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Durigan, Angela | Buyer Id - Id de l'acheteur 634e1 |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 859-0753 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

La modification 008 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions des soumissionnaires et modifier la DP en conséquence.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question: 64

Nous avons remarqué que cette demande de propositions nécessite des marchandises contrôlées. Nous aimerions demander un accès / parrainage au programme des marchandises contrôlées.

Réponse: 64

Le parrainage n'est pas requis. Les soumissionnaires doivent s'inscrire au Programme des marchandises contrôlées. Les informations peuvent être trouvées au lien suivant: <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pmc-cgp/enregistrement-register/pmcinscrire-cgprester-fra.html>

Question: 65

Concernant O1 et O4 pour tous les volets de travail. O1, point 2: « Au moins deux (2) des contrats doivent porter sur la prestation de services professionnels en informatique »

Le point 1 de O4 indique «Les jours facturés doivent être liés à la prestation de services professionnels en informatique»

Veuillez confirmer que les contrats concernant les services professionnels en informatique ne se limitent pas aux accords d'approvisionnement en SPICT et SBIPS, mais peuvent également inclure d'autres contrats dans lesquels un fournisseur a fourni les catégories de ressources de GI / TI décrites dans le présent appel d'offres.

Réponse: 65

Confirmé.

Question: 66

R4.4: Maintien en poste des ressources - Dans la modification 1 de la DP, révision 2, le Canada a révisé l'exigence R4.4, point a), sous-point i) afin d'aborder le maintien des ressources, mais n'a pas modifié le point a) pour en tenir également compte. Veuillez confirmer que le point a) de l'exigence R4.4 devrait se lire comme suit: «La réponse du soumissionnaire sera évaluée selon la mesure dans laquelle la description de l'approche et des processus proposés doivent permettre de maintenir les ressources fournies au MAECD, comme le démontrent les éléments suivants:... »

Réponse: 66

R4.4 dans tous les volets de travail a été modifié. Voir le changement no. 15 de la DP ci-dessous.

Question: 67

Tous les volets de travail, R5: - Dans la modification 1 de la révision 1 de la DP, le Canada a révisé l'exigence R5 du volet de travail 1 afin d'établir un renvoi à O4 au lieu de O1. Les autres volets de travail sont correctement renvoyés à O4; cependant TOUS les volets de travail relient toujours R5 à O1 dans les colonnes Exemple de scénario d'évaluation et Critères d'évaluation. Veuillez confirmer que dans tous les volets, l'exemple de scénario d'évaluation doit remplacer «SM1» par «O4» et que les critères d'évaluation de l'exigence R5 doivent être libellés comme suit: «Le nombre total de jours facturés du soumissionnaire fourni en réponse à O4 sera utilisé pour évaluer ce critère. »

Réponse: 67

Confirmé. Voir le changement no. 16 de la DP ci-dessous.

Question: 68

Nous aimerions demander une prolongation de 2 semaines jusqu'au 19 juillet, sur les bases suivantes: En raison de modifications apportées aux formulaires clients pour R4.1 et R4.4 et des questions en suspens pour lesquelles une réponse n'a pas été fournie.

Réponse: 68

La date de clôture de la demande de soumissions a été prolongée jusqu'au 19 juillet 2019. Veuillez-vous référer à la modification 007.

Question: 69

Concernant R4 (tous les volets de travail): Veuillez confirmer que les soumissionnaires ne sont pas tenus de citer les contrats de O1 pour se voir attribuer le nombre total de points sous R4.

Réponse: 69

Voir réponse no. 30

Question: 70

Concernant R4 (tous les volets de travail): Veuillez confirmer que l'énoncé ".iv" faisant référence à la mise en œuvre du processus "au sein de l'organisation comme procédures normales d'exploitation" se réfère à la ou aux organisations du soumissionnaire plutôt qu'aux clients cités sous O1.

Réponse: 70

Confirmé.

Question: 71

La modification 002 exige que les lettres des clients confirment les services décrits aux R4.1 et R4.4 pour tous les volets de travail. Les réponses détaillées aux R4.1 et R4.4, qui contiennent chacune cinq éléments à traiter, seront extrêmement longues, fastidieuses et difficiles à résumer sous forme de lettre pouvant être efficacement évaluée et validée par le client. Le MAECD peut-il donner des indications sur le contenu exact requis dans les lettres pour être accepté ?

Réponse: 71

Les lettres de référence du client du soumissionnaire doivent confirmer que tous les éléments décrits dans R4.1 à R4.4 ont été exécutés pour tous les volets de travail.

Question: 72

"RÉFÉRENCE 1: DP, modification 002, point 5. Annexe B de la pièce jointe 2 - Formulaire de réponse sur les jours facturés (à la page 257 de la DP) - deux (2) dernières colonnes "Tâches de l'annexe A - EDT" et "Tâche exécutée dans le cadre du contrat (incluant la justification)".

Question 1: Pour faciliter l'évaluation, veuillez confirmer qu'un soumissionnaire peut référencer une annexe dans sa soumission technique pour démontrer les tâches de l'EDT et la justification de l'équivalence connexe."

Réponse: 72

Confirmé.

Question: 73

RÉFÉRENCE 2: DP, Partie 3, Préparation de la soumission, Section 3.1 (a) Transmission d'une soumission à l'aide du service Connexion postel ET Partie 1, Section 1.2, Point (b), Page 5 de 270: «... Si un soumissionnaire souhaite présenter une offre portant sur plusieurs volets de travail, une soumission

technique distincte devra être soumise pour chaque volet de travail lorsque le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier ».

Question 2: Veuillez confirmer ce qu'un soumissionnaire fournirait s'il avait sélectionné la soumission postel et soumissionnait pour plusieurs volets de travail sans soumettre de copie papier. La Couronne exige-t-elle des offres techniques distinctes pour chaque volet de travail?

Question 3: De plus, la Couronne a-t-elle besoin de sections financières et de certifications distinctes pour chaque volet de travail, ou d'une (1) section financière combinée et d'une autre pour les certifications combinée ?

Réponse: 73

Question 2: Une soumission technique distincte devrait être présentée pour chaque volet de travail.

Question 3: Une section distincte sur les finances et les certifications devrait être présentée pour chaque volet de travail.

Question: 74

Concernant la pièce jointe 2 - Critères d'évaluation cotés; R2

« Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une certification valide en gestion de la qualité ISO ou qu'il a entrepris le processus d'inscription à cette fin préalablement à la date de parution de la présente DP - 10 juin 2019. Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une preuve de certification ou d'inscription en vue d'obtenir cette certification. L'État n'acceptera que les lettres provenant d'un vérificateur externe ISO pour confirmer le processus d'inscription à la certification ISO d'un soumissionnaire. »

Cette exigence, telle que formulée, ne serait pas possible pour une société en voie d'obtenir la certification ISO. En règle générale, l'entreprise qui demande la certification n'interagit auprès du registraire qu'aux dernières semaines d'un projet d'une durée de 1 à 2 ans. Ce moment est intentionnel afin de maintenir l'intégrité de la vérification externe et éliminer tout conflit d'intérêts de la part de l'entreprise et / ou du registraire externe de l'ISO.

Pour une grande entreprise, l'obtention de la certification ISO peut prendre jusqu'à deux ans. Dans la plupart des cas, une grande entreprise souhaitant obtenir la certification ISO devraient d'abord réviser leurs processus internes pour les aligner sur la norme ISO pour laquelle ils souhaitent se certifier (dans ce cas, ce serait très probablement 9001: 2015). Par la suite, ils procéderaient en sous-traitance pour obtenir des services conseils ISO puis sous-traitance aux services de conseil ISO (comme la Banque de développement du Canada) pour fournir un soutien dans les domaines suivants:

- documenter les processus à auditer et établir un système de gestion de la qualité pour recueillir les preuves acceptables pour l'audit;
- établir un processus d'action corrective et d'amélioration du processus (CAR / PAR);
- former et certifier des employés de l'entreprise en tant que vérificateurs internes;
- superviser l'audit interne initial en vue de la certification;
- planifier un audit de certification externe avec un registraire ISO; et
- coordonner les audits de surveillance annuels avec un registraire ISO.

Par conséquent, la Couronne pourrait-elle confirmer qu'un contrat de services conseils ISO comportant un énoncé de travail détaillé auprès d'un registraire ISO serait accepté pour démontrer la conformité à cette exigence ? Cela garantirait que les grandes entreprises qui ont déjà investi beaucoup d'argent pour obtenir la certification ISO ne seraient pas injustement exclues de la prise en considération pour cette opportunité pluriannuelle de Niveau 2.

Réponse: 74

Le MAECD confirme qu'un contrat de services conseils ISO accompagné d'un énoncé de travail détaillé, incluant la vérification d'une certification auprès d'un registraire ISO, sera accepté si la date de début du contrat était à l'intérieur des six (6) derniers mois. Voir le changement no. 17 de la DP ci-dessous.

MODIFICATIONS À LA DP

15. À la pièce jointe 2 - CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS, Critères d'évaluation cotés – **R-4.4** Tous les Volets de travail :

SUPPRIMER :

- a) La réponse du soumissionnaire sera évaluée selon la mesure dans laquelle la description de l'approche et des processus proposés devrait donner lieu à l'affectation de ressources qui sont compétentes et qui connaissent l'environnement de TI du client, ainsi que les outils de soutien que celui-ci utilise. Cette évaluation sera établie au moyen des éléments suivants :

INSERER :

- a) La réponse du soumissionnaire sera évaluée selon la mesure dans laquelle la description de l'approche et des processus proposés doivent permettre de maintenir les ressources fournies au MAECD, comme le démontrent les éléments suivant

16. À la pièce jointe 2 - CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS, Critères d'évaluation cotés – **R-5** Tous les Volets de travail:

SUPPRIMER :

- (B) Nombre minimal de jours facturés indiqués pour SM4

INSERER :

- (B) Nombre minimal de jours facturés indiqués pour M4

SUPPRIMER :

- (C) Jours facturés en sus de SM4

INSERER :

- (C) Jours facturés en sus de M4

SUPPRIMER :

Le « nombre total de jours facturés » démontré par le soumissionnaire dans la réponse au critère O1 servira à évaluer ce critère.

INSERER :

Le « nombre total de jours facturés » démontré par le soumissionnaire dans la réponse au critère O4 servira à évaluer ce critère.

N.B. Ce changement n° 16 à la DP ne s'applique pas à la version française de la DP.

17. À la pièce jointe 2 - CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS, Critères d'évaluation cotés – **R-2** Tous les Volets de travail:

SUPPRIMER :

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une certification valide en gestion de la qualité ISO ou qu'il a entrepris le processus d'inscription à cette fin préalablement à la date de parution de la présente DP - 10 juin 2019.

Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une preuve de certification ou d'inscription en vue d'obtenir cette certification. L'État n'acceptera que les lettres provenant d'un vérificateur externe ISO pour confirmer le processus d'inscription à la certification ISO d'un soumissionnaire.

INSERER :

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une certification valide en gestion de la qualité ISO ou qu'il a entrepris le processus d'inscription à cette fin préalablement à la date de parution de la présente DP - 10 juin 2019.

Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une preuve de certification ou d'inscription en vue d'obtenir cette certification. L'État n'acceptera que les lettres provenant d'un vérificateur externe ISO pour confirmer le processus d'inscription à la certification ISO d'un soumissionnaire ou un contrat de services conseils ISO accompagné d'un énoncé de travail détaillé, incluant la vérification d'une certification auprès d'un registraire ISO, sera accepté si la date de début du contrat était à l'intérieur des six (6) derniers mois.

SUPPRIMER :

Certification ISO 9001:2015 ou inscription en vue d'obtenir cette certification = 25 points

INSERER :

Certification ISO 9001:2015 ou inscription en vue d'obtenir cette certification, incluant, sans toutefois s'y limiter, un contrat de services conseils ISO émis au cours des six (6) derniers mois, qui inclue la vérification d'une certification auprès d'un registraire ISO = 25 points

18. À la page 1 de la DP, Addresser toutes questions à:

SUPPRIMER :

Laassouli (EL DIV). Hicham
No. de téléphone (613) 858-9817

INSERER :

Durigan, Angela
No. de téléphone: 613-859-0753
Adresse courriel : angela.durigan@tpsgc-pwgsc.gc.ca

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.